

# UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

## COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE

PROCÈS-VERBAL de la cent soixante-quinzième assemblée ordinaire du Comité de la vie étudiante de l'Université du Québec à Montréal, tenue le vendredi 20 octobre 2023, à 9 heures 30 minutes, par vidéoconférence.

---

### **MEMBRES PRÉSENTS**

Monia Abdallah	Professeure, Département d'histoire de l'art
Quentin Baudens	Étudiant, représentant de la Faculté de science politique et de droit
Étienne Beaulieu	Représentant des groupes étudiants
Rachel Chagnon	Doyenne de la Faculté de science politique et de droit
Jean-François Connolly-Gingras	Conseiller à la santé globale de la communauté étudiante, Services à la vie étudiante
Aurégan Damourette	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences de l'éducation
Émilie Gagné	Étudiante, représentante de la Faculté des sciences
Justine Goossens	Étudiante, représentante de l'École des sciences de la gestion
Lotfi Khribi	Chargé de cours, Département de mathématiques
Neko Likongo	Directeur du Service des relations internationales
Sabine Lionnet	Attachée d'administration, Services à la vie étudiante – Bureau des activités sportives
Jean-Christian Pleau	Vice-recteur à la Vie académique (président)
Sylvie Quéré	Directrice des Services de soutien et de développement académiques
Jasmin Roy	Directeur des Services à la vie étudiante
Thomas Saïas	Professeur, Département de psychologie

### **OBSERVATRICE, OBSERVATEURS PRÉSENTS**

Marco Bacon	Directeur du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante
Myriam Bravo	Représentante des groupes étudiants
Jonathan Giguère	Directeur du Bureau des affaires étudiantes

### **SECRÉTARIAT DES INSTANCES**

Marie-Hélène Fandrich	Directrice du Secrétariat des instances
Simon Bossé-Pelletier	Chargé d'instances

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Jean-Christian Pleau préside la séance et Marie-Hélène Fandrich agit à titre de secrétaire, assistée de Simon Bossé-Pelletier, chargé d'instances.

---

Le vice-recteur à la Vie académique souhaite la bienvenue aux membres et personnes observatrices. Il annonce qu'il s'agit de la première présence d'Aurégan Damourette, étudiante au programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale, à titre de membre représentant la Faculté des sciences de l'éducation; de Justine Goossens, étudiante au programme de baccalauréat en administration, à titre de membre représentant l'École des sciences de la gestion; de Rachel Chagnon, doyenne de la Faculté de science politique et de droit, à titre de représentante des vice-rectorats; de Monia Abdallah, professeure au Département d'histoire de l'art, à titre de membre représentant les professeures, professeurs; et de Thomas Saïas, professeur au Département de psychologie, à titre de membre représentant les professeures, professeurs. Finalement, le président souligne la première présence de Marie-Hélène Fandrich, directrice du Secrétariat des instances, à titre de secrétaire de l'assemblée.

## **1. Points statutaires**

### **1.1 Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est soumis aux membres.

Sur une proposition dûment faite par Jean-Christian Pleau, appuyée par Sabine Lionnet, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

### **1.2 Procès-verbal de la 174<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 21 avril 2023 (Annexe CVE-175-1.2)**

Le procès-verbal est soumis aux membres.

Sur une proposition dûment faite par Jasmin Roy, appuyée par Sabine Lionnet, le procès-verbal de la 174<sup>e</sup> assemblée ordinaire tenue le 21 avril 2023 est adopté à l'unanimité, tel que présenté.

### **1.3 Affaires en découlant**

Aucun point n'est soulevé.

## **2. Présentations**

### **2.1 Présentation des mandats du Comité de la vie étudiante par la directrice du Secrétariat des instances**

Le président invite la directrice du Secrétariat des instances à présenter aux membres le mandat du Comité de la vie étudiante. Celle-ci précise le rôle du Secrétariat des instances dans l'organisation, la tenue et le suivi des rencontres du Comité, puis elle explique les particularités

de cette instance, notamment ses origines, son mandat et ses procédures de délibérations, et plus particulièrement les questions du double quorum et de la double majorité.

### **3. Sujets pour adoption**

#### **3.1 Tableau des nominations (Annexe CVE-175-3.1)**

Le tableau des nominations est présenté aux membres avec, y figurant, le nom des personnes désignées. Le vice-recteur à la Vie académique invite les membres étudiantes, étudiants à transmettre les nominations qui permettraient de pourvoir certains autres postes, le cas échéant. Quelques noms sont proposés en séance.

Les résolutions suivantes sont adoptées.

#### **RÉSOLUTION 2023-CVE-883**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-175-3.1;

ATTENDU la nécessité pour les membres étudiantes, étudiants de désigner une personne les représentant au Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvie Quéré, appuyé par Étienne Beaulieu, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Quentin Baudens, étudiant au programme de baccalauréat en science politique, à titre de membre étudiant du Comité de préparation de l'ordre du jour du Comité de la vie étudiante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **RÉSOLUTION 2023-CVE-884**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-175-3.1;

ATTENDU le Règlement de régie interne du Comité des usagères et usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique;

ATTENDU que le mandat du Comité des usagères et usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique en fait le lieu privilégié des étudiantes usagères, étudiants usagers des Services à la vie étudiante pour faire part de leurs préoccupations et de leurs besoins;

ATTENDU les postes vacants au Comité des usagères et usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvie Quéré, appuyé par Étienne Beaulieu, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité des usagères et usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique, pour un mandat prenant effet le 21 octobre 2023 et se terminant le 30 juin 2024 :

- Étienne Beaulieu, étudiant au programme de certificat en planification financière, représentant les associations facultaires ou les groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante;
- Justine Goossens, étudiante au programme de certificat en planification financière, représentant les associations facultaires ou les groupes étudiants siégeant au Comité de la vie étudiante;
- Imed Benaini, étudiant au programme de maîtrise en économie, représentant les étudiantes, étudiants usagers des Services à la vie étudiante;
- Sarah Zbida, étudiante au programme de maîtrise en mathématique, représentant les étudiantes, étudiants usagers des Services à la vie étudiante;
- Sarah Hammoun, étudiante au programme de maîtrise en science de la gestion, représentant les étudiantes, étudiants internationaux;
- André Dauder Jean Denis, étudiant au programme de baccalauréat en linguistique, représentant les étudiantes, étudiants usagers du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante;
- Jasmin Roy, directeur des Services à la vie étudiante, représentant la direction des Services à la vie étudiante;
- Yannick Richer, conseiller à l'accueil et intégration, représentant la direction du Service des relations internationales;
- Gilles Ouellet, conseiller à l'accueil et à l'intégration, représentant la direction du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante;
- Francis Dallaire, psychologue, représentant les personnes employées des Services à la vie étudiante;
- Stéphanie Richard, conseillère à l'accueil et à l'intégration, représentant les personnes employées du Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante;
- Andrey Têtu-Bernier, conseillère à l'accueil et intégration, représentant les personnes employées du Service des relations internationales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2023-CVE-885**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-175-3.1;

ATTENDU la Politique n° 51 de reconnaissance des groupes étudiants, et plus particulièrement l'article 6.6.2;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvie Quéré, appuyé par Étienne Beaulieu, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat débutant le 21 octobre 2023 et se terminant le 30 juin 2024 :

- Quentin Baudens, étudiant au programme de baccalauréat en science politique, à titre de membre siégeant au Comité de la vie étudiante représentant les associations étudiantes facultaires;

- Myriam Bravo, étudiante au programme de maîtrise en communication, à titre de membre siégeant au Comité de la vie étudiante représentant les groupes étudiants;

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité de reconnaissance des groupes étudiants, pour un mandat débutant le 21 octobre 2023 et se terminant le 30 juin 2025 :

- Émilie Gagné, étudiante au programme de baccalauréat en sciences naturelles appliquées à l'environnement, à titre de membre représentant les associations étudiantes facultaires;
- Antoine Bujold-Gauthier, étudiant au programme de baccalauréat en sociologie, à titre de membre représentant les associations étudiantes facultaires;
- François Thibault, étudiant au microprogramme de premier cycle en comptabilité pour PME, à titre de membre représentant les groupes étudiants;
- Simon Provost, étudiant au programme de maîtrise en histoire, à titre de membre représentant les groupes étudiants;
- Novy Marin Gagné, étudiante au programme de maîtrise en communication, à titre de membre représentant les groupes étudiants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2023-CVE-886**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-175-3.1;

ATTENDU la résolution 2013-CVE-521 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 27 septembre 2013 portant sur la composition du Comité de financement des projets étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvie Quéré, appuyé par Étienne Beaulieu, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité de financement des projets étudiants pour un mandat débutant le 21 octobre 2023 et se terminant le 30 juin 2025 :

- Ariane Monzerolle, étudiante au programme de baccalauréat en sociologie, à titre de membre représentant les associations étudiantes facultaires;
- Novy Marin Gagné, étudiante au programme de maîtrise en communication, à titre de membre représentant les groupes étudiants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2023-CVE-887**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-175-3.1;

ATTENDU la volonté du Vice-rectorat aux systèmes d'information de mettre en place un comité consultatif dès l'automne 2023 ayant pour mandat de conseiller le VRSI et ses unités afin que leur offre de services soit adaptée aux réalités de l'enseignement et de l'apprentissage, dans une perspective d'amélioration continue;

ATTENDU les postes vacants au Comité de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage;

ATTENDU les désignations des associations étudiantes facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvie Quéré, appuyé par Étienne Beaulieu, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME les personnes suivantes à titre de membres du Comité de soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, pour un mandat débutant le 21 octobre 2023 et se terminant 30 juin 2024 :

- Ariane Monzerolle, étudiante au programme de baccalauréat en sociologie, représentante de premier cycle;
- Sirine Al Gandouzi, étudiante au programme de doctorat en science, technologie et société, représentante des cycles supérieurs.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2023-CVE-888**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-175-3.1;

ATTENDU la volonté du Vice-rectorat aux systèmes d'information de mettre en place un comité consultatif dès l'automne 2023 ayant pour mandat de conseiller le VRSI et ses unités afin que leur offre de services soit adaptée aux réalités de la recherche et de la création;

ATTENDU les postes vacants au Comité de soutien à la recherche et à la création;

ATTENDU les désignations des associations étudiantes facultaires;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvie Quéré, appuyé par Étienne Beaulieu, que le Comité de la vie étudiante :

NOMME Yan Lanciault, étudiant au programme de maîtrise en mathématique, à titre de membre du Comité de soutien à la recherche et à la création, pour un mandat débutant le 21 octobre 2023 et se terminant le 30 juin 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **RÉSOLUTION 2023-CVE-889**

ATTENDU les documents déposés en annexe CVE-175-3.1;

ATTENDU la Politique n° 28 sur les relations interethniques, et plus particulièrement l'article 7.4;

ATTENDU la résolution 2021-CVE-852 adoptée par le Comité de la vie étudiante le 29 janvier 2021 recommandant au Conseil d'administration la nomination de membres étudiantes, étudiants du Comité institutionnel sur les relations interethniques;

ATTENDU que des postes de membres étudiantes, étudiants de premier cycle au sein du Comité institutionnel sur les relations interethniques sont vacants;

ATTENDU la recommandation effectuée en séance par les membres étudiantes, étudiants;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Sylvie Quéré, appuyé par Étienne Beaulieu, que le Comité de la vie étudiante :

INVITE le recteur à recommander au Conseil d'administration la nomination de la personne suivante à titre de membre du Comité institutionnel sur les relations interethniques, pour un mandat de deux ans débutant le 27 octobre 2023 et se terminant le 26 octobre 2025 :

- Xan Choquet, personne étudiante au programme de baccalauréat en action culturelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **3.2 Politique institutionnelle en santé mentale étudiante (Annexe CVE-175-3.2)**

Le directeur des Services à la vie étudiante présente l'avis d'inscription tel que déposé en annexe. Il mentionne que la proposition de politique institutionnelle en santé mentale étudiante découle du plan d'action sur la santé mentale étudiante en enseignement supérieur 2021-2026 (PASME) du ministère de l'Enseignement supérieur. En vertu du PASME, toutes les universités au Québec doivent se doter d'une telle politique pour le mois de septembre 2023. Compte tenu des consultations nécessaires, l'Université a informé le MES qu'elle ne pourrait pas rencontrer cette échéance. Il rappelle les différentes étapes de consultation, notamment via un comité de travail du SVE qui a été suivi d'une consultation de membres du Comité des usagères, usagers du Vice-rectorat à la vie académique ainsi que de professeurs experts et des associations étudiantes. Il souligne le caractère constructif des échanges où différents éléments propres aux réalités de chaque faculté ont pu être abordés et considérés.

Des questions et commentaires sont ensuite émis. Des membres étudiants proposent deux modifications au texte du projet de politique, soit :

- À l'article 6.6 - Unités académiques et membres du personnel enseignant : ajouter un paragraphe sous l'alinéa portant sur le personnel enseignant : « promouvoir un climat scolaire positif, notamment dans les espaces pédagogiques (climat inclusif, sécuritaire et bienveillant, marqué par l'ouverture et le respect, et où toute forme de violence et d'intimidation est proscrite) »
- À l'article 6.7 - Associations étudiantes : remplacer « ont la responsabilité de » par « sont invitées à »

Après quelques échanges et commentaires, il est convenu que les deux propositions de modifications soient consignées au procès-verbal. Le vice-recteur à la Vie académique assure qu'elles seront analysées.

Un membre professeur souligne l'importance de l'enjeu et se dit sensible au processus de recherche de consensus. Il ajoute néanmoins que le Syndicat des professeurs et professeures de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ) aurait souhaité être consulté et demande un délai d'examen. À ce propos, il est demandé de mettre ce point en dépôt jusqu'à la prochaine rencontre du Comité de la vie étudiante afin de permettre un délai d'examen.

Il est proposé par Jean-Christian Pleau, appuyé par Monia Abdallah, que le présent point soit mis en dépôt jusqu'à la prochaine rencontre du CVE du 16 novembre 2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **4. Points d'information**

### **4.1 Informations du président**

#### **4.1.1 Comité des usagers, usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique**

Le directeur des Services à la vie étudiante fait un bref survol des activités du Comité et souligne notamment qu'il s'est réuni trois fois l'an dernier et que l'un des dossiers sur lesquels les membres travaillaient était la procédure de demande de subventions. Dans la situation actuelle, les groupes et associations étudiantes ne reçoivent leurs subventions qu'à l'hiver, ce qui retarde le bon déroulement des activités. Le vice-recteur à la Vie académique indique que ce point pourrait être ajouté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du CVE, prévue au mois de novembre.

Un membre étudiant demande un suivi quant à la volonté de l'Université d'ouvrir un bar en ses murs comme c'était le cas durant les années prépandémie. Il est répondu par le vice-recteur à la Vie académique que cette volonté étudiante a été entendue par la Direction et qu'à l'heure actuelle, la perspective du retour d'un bar est plus envisageable qu'auparavant. Il y a des options sur la table, mais il ne peut en dire plus pour le moment.

Une membre étudiante demande l'état des travaux concernant l'accessibilité universelle des toilettes. Elle cite un exemple d'un étudiant en situation de handicap qui est grandement contraint par les installations actuelles. Le directeur des Services à la vie étudiante souligne qu'en réaction à la situation particulière de l'étudiant, l'œil magique de la toilette a été désactivé et que des barres d'appui ont été ajoutées. Il précise que l'Université répond aux normes, mais que les SVE, en collaboration avec le Service de la planification et des projets immobiliers, veillent à l'accessibilité des installations pour cet étudiant et que le BIRÉ lui offre des mesures d'accommodement. Enfin, il est demandé d'inscrire ce point au registre des suivis afin d'être tenu informé des développements du dossier. Il est confirmé par le vice-recteur à la Vie académique que tel sera le cas.

### **4.2 Informations générales**

Aucun point n'est soulevé.

### **4.3 Registre des suivis**

Le vice-recteur à la Vie académique présente le registre des suivis, tel que déposé en annexe. Le point 4.3 y demeure inscrit jusqu'à la révision des textes normatifs. Au sujet du point 2.5 touchant le suivi du dossier des parents-étudiants, il est prévu que le dossier sera déposé à la Commission des études cet automne.



**5. Divers**

Aucun point n'est soulevé.

**6 Dépôt de documents**

Aucun document n'est déposé.

LA SÉANCE EST LEVÉE À 11 HEURES 30 MINUTES.

ONT SIGNÉ :

\_\_\_\_\_  
Le président

\_\_\_\_\_  
La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU XXX 2024.

**COMITÉ DE LA VIE ÉTUDIANTE****Ordre du jour****Cent soixante-quinzième assemblée ordinaire, le 20 octobre 2023 à 9 heures 30****1. Points statutaires**

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la 174<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 21 avril 2023
- 1.3 Affaires en découlant

**2. Présentations**

- 2.1 Présentation des mandats du Comité de la vie étudiante par la directrice du Secrétariat des instances [Invitée : Marie-Hélène Fandrich]

**3. Sujets pour adoption**

- 3.1 Tableau des nominations
- 3.2 Politique institutionnelle en santé mentale étudiante

**4. Points d'information**

- 4.1 Informations du président
  - 4.1.1 Comité des usagers, usagers des services relevant du Vice-rectorat à la vie académique
- 4.2 Informations générales
- 4.3 Registre des suivis

**5. Divers****6. Dépôt de documents**

**Prochaine rencontre : le jeudi 16 novembre 2023, à 9h30**